



N°22 | ÉTÉ 2022

THAIRE

MAG'

12 À 13 - FOIRE AUX OIGNONS

Le retour de notre fête emblématique !

11 Le budget

Quels investissements pour 2022 ?

13 L'appel aux bénévoles

Participez à l'organisation de la Foire aux Oignons !

6 Canicule

Les actions du CCAS et de la mairie



fb : mairiethaire



LE MOT DU MAIRE



Chers Thairésiens,

Vos élus ont été attentifs à composer un budget de fonctionnement 2022 prudent qui prenne en compte la situation de crise actuelle, l'inflation annoncée et l'évolution des dépenses énergétiques. Nous avons voulu, toutefois, que le budget d'investissement continue à être porteur de la dynamique amorcée à Thairé autour du bien-vivre, de l'attention portée à nos jeunes et de la valorisation de notre patrimoine.

Cette volonté d'agir sagement et d'anticiper est également illustrée par la gestion de notre prochain grand projet, celui de la rue du Temple. Tout le montage de cette opération a été imputé sur un budget annexe. Un budget annexe permet d'isoler et de bien identifier les dépenses et les recettes liées au projet. Ces opérations n'impacteront pas le budget principal. Dans l'éventualité d'un dépassement des estimations des travaux de l'ancienne Coop, suite à la situation actuelle, une pause d'un an sera envisagée.

Je tenais à saluer Suzette Lecomte, notre "cantinière", qui prend une retraite bien méritée après dix-huit ans de service à la commune, dont 13 ans à la cantine scolaire. L'équipe municipale la remercie et lui présente tous ses vœux de bonne et heureuse retraite. Les enfants de l'école lui ont offert un joli cadeau de départ : nos écoliers ont baptisé le restaurant scolaire "Chez Suzette". Elle manquera à ses anciens collègues et

“ Un budget responsable pour garder le cap ”

aux enfants qui seront heureux de l'y accueillir comme chez elle !

Merci également à Carole Laborde pour son investissement et sa gentillesse. Adjointe à l'enfance et à la jeunesse, Carole a démissionné pour des raisons professionnelles. En 2 ans de mandat, elle a mené à bien des projets importants comme le développement du numérique à l'école, le changement de prestataire cantine, et bien d'autres dossiers. C'est Christophe Rodier qui a pris le relais. Modifications des rythmes scolaires, création d'une 9ème classe, et réaménagement de la cour de l'école en 2023, les dossiers ne lui manqueront pas. Jérôme Patrie, co-listier déjà associé au travail des commissions municipales, a rejoint le conseil municipal au départ de notre adjointe.

Et si nous évoquons les beaux jours ? La reprise des festivités au printemps nous a enchanté avec le concert des professeurs du conservatoire à l'église, le spectacle pour les enfants de l'école, le marché fermier à la ferme des Coutures, le repas des aînés, les jeux interquartiers, la fête de la musique du BBC, la kermesse des parents d'élèves etc.

L'été thairésien sera riche de rencontres, de musique, de danse et d'échanges. Retrouvons-nous pour le 14 juillet, au concert du festival Ondes Classiques et bien sûr à la foire aux Oignons, les 14 et 15 août.

Vous trouverez au dos de ce journal **notre charte du bien vivre ensemble**. Elle est fruit d'une concertation avec les habitants et rappelle quelques règles simples pour une vie du village harmonieuse.

Bel été à vous tous !

Marie-Gabrielle NASSIVET

SOMMAIRE

2 Le mot du maire

3 L'actu aggro

4-5 Dans le rétro et à venir

6 Brèves

7 L'actu Bibliothèque

8 voirie & urbanisme

9 Voisins/voisines

10 Bien-vivre à Thairé

11 Le budget

12-13 La foire aux oignons

14-15 École & jeunesse

16-17 Vie associative

18 L'agenda

19 Au fil des conseils

Vous êtes parents ?

Enquête sur les familles de l'Agglo

Donnez votre avis !

En participant, vous facilitez la **création d'un projet de services aux familles** coordonné par l'Agglomération de La Rochelle.



scannez pour répondre au questionnaire

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

Initiée par Marie-Gabrielle Nassivet, maire de Thairé, Sylvie Marcilly, présidente du Conseil Départemental de la Charente-Maritime et son Vice-Président, Alexandre Grenot, l'Heure Civique permet de participer à une action organisée de solidarité dans le quartier ou d'aider, de manière informelle, un voisin qui en a besoin.

Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

Simple, près de chez soi et sans contrainte, vous pouvez choisir les gestes de solidarité qui vous conviennent ! L'essentiel est de renforcer le lien, notre bien le plus précieux... Que ce soit pour aider les plus démunis, faire des courses pour des voisins ou encore aider dans des démarches administratives, chaque minute est utile !

» Inscrivez-vous sur <https://thaire.lheurecivique.fr/>

Enquête sur les familles de l'agglo : donnez votre avis !

L'Agglomération et ses communes réalisent un diagnostic sur les services aux familles afin de construire un nouveau projet partagé et d'apporter des réponses collectives à leurs besoins et attentes. Vous êtes parents ? Participez à notre enquête en ligne.

Les 28 communes membres et les syndicats intercommunaux* de l'Agglomération de La Rochelle sont engagés dans une démarche globale et collective pour élaborer un projet de services aux familles 2023-2027.

Porté à l'échelle communautaire par la Convention Territoriale Globale, ce projet de services intègrera les projets éducatifs des communes. L'objectif de ce projet est de construire un nouveau projet partagé et apporter des réponses collectives aux besoins et aux attentes des familles.

Vous êtes parents ? Quels sont les modes de garde de votre ou de vos enfants ? Faites-vous appel à un centre de loisirs ? Etes-vous bien informés des activités socio-culturelles et sportives proposées sur le territoire ?

Merci de prendre quelques minutes pour nous parler de votre quotidien ! <https://enquetes.agglo-larochelle.fr/index.php/286291>



L'heure CIVIQUE
Thairésienne

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

Chacun d'entre nous peut le faire !
Inscrivez-vous sur thaire.lheurecivique.fr



DANS LE RÉTRO



Marie Gabrielle Nassivet, Francette Arel et Annick Wouts



spectacle tout-petits de Nadja

19 JUIN

Jeux interquartiers :
BRAVO les jaunes !

Les jeux interquartiers ont fait leur retour. Rires, exploits et cabrioles se sont enchaînés sur fond de compétition bon enfant. Cette année, c'est l'équipe des jaunes (quartier de Mortagne) qui remporte la coupe interquartiers. Merci à Angoul'loisirs pour l'organisation de cet événement, et à Vanessa pour ses années de belle collaboration, et bravo les jaunes !



2 JUILLET

L'inauguration de L'Espace Dirac

Le 2 juillet, c'est sous un franc soleil et en musique que L'Espace Dirac a été inauguré. Y étaient conviés financeurs, élus et habitants de Thairé. Après avoir présenté le bâtiment et sa chaufferie à granulés bois, un verre de l'amitié a été partagé dans les jardins dans une atmosphère champêtre et sur fond de musique française.



inauguration de L'Espace Dirac, en présence de M. le Préfet, des élus de la Région, du Département et de l'Agglo, des représentants de la CAF, la SEMDAS et l'architecte du projet.

LES 1 & 2 AVRIL

Les 30 ans de la
bibliothèque

Au début du mois d'avril la Bibliothèque municipale de Thairé soufflait ses 30 bougies. Les bénévoles investies et passionnées avaient programmé 2 jours d'animation et de spectacle pour tous les âges. Et à en croire le nombre de participants, enfants et adultes n'ont pas boudé leur plaisir !

)) Plus d'infos : page 7

16 AVRIL

Le marché de
Pâques

Le marché de Pâques et sa Mascotte Lapin ont eu un franc succès cette année. Plus d'une centaine d'enfants ont participé à la première chasse aux oeufs organisée dans le parc. Il étaient bien plus nombreux encore pour la distribution du chocolat ! Merci à Samantha Champion et à ceux qui l'ont aidée lors de cet événement.

1ER MAI

Le Marché fermier
de la Ferme des
Coutures

Le marché fermier de Bruno et de Laetitia Bonnin a eu cette année encore un franc succès. Les thairésiens sont venus en nombre découvrir et déguster les produits bio et/ou locaux. Ils étaient 200 gourmands à s'attabler pour le repas fermier du midi.

26 MAI

Le repas des aînés

Plusieurs fois compromis par la situation sanitaire, le traditionnel repas des aînés a enfin pu se tenir, le 26 mai dernier. Quel plaisir de se retrouver à salle des fêtes pour un moment de détente et de convivialité. Vous étiez nombreux à avoir répondu à l'invitation. *À l'année prochaine !*



Samantha distribuant des chocolats de Pâques aux enfants



Bruno Bonnin attendant ses convives



Des convives heureux et nombreux !



Verre de l'amitié partagé dans les jardins



À VENIR

13 & 14 JUILLET

Une fête Nationale comment avant

Cet été, on reprend les bonnes habitudes et on se retrouve pour 2 jours de fête Nationale à Thairé.

- **Le 13 juillet : dès 17 h**, à la Plaine de Jeux: Snack, buvette, retraite aux flambeaux, feu d'artifice Chemin du Grand Arbre, bal populaire.
- **Le 14 juillet : à 11 h**, défilé du Corps des Sapeurs Pompiers de Thairé et fanfare au Parc municipal, **12 h** revue des personnels et des matériels, **12 h 30** Apéritif Républicain

21 JUILLET

Concert **GRATUIT** Festival Ondes Classiques

L'Église de Thairé, dans le cadre du Festival des Ondes Classiques aura l'honneur d'accueillir cette année encore, deux interprètes aussi jeunes que talentueux : le pianiste Gaspard Dehaene et le jeune saxophoniste Sandro Compagnon. Au programme : les sonates de Maurice Ravel, Poulenc, les danses roumaines de Bartok ou encore les 5 mélodies de Prokofiev.)) **Plus d'infos : billetweb.fr/pro/oc2022**



15 AOÛT

La Foire aux oignons fait son retour

La fête emblématique de Thairé aura bien lieu cette année et elle promet d'être belle. Réservez votre 15 août et "si la fête vous en dit", devenez bénévoles !

)) **Plus d'infos : pages 12 et 13**



CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOUILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS - FERMER
LES VOILETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

CANICULE

L'action de la mairie et du CCAS

L'action la plus importante du CCAS lors de phénomènes caniculaires est de s'assurer que les populations vulnérables soient informées des risques liés aux pics de chaleur, et disposent de moyens pour y faire face.

Le registre nominatif communal

Le principe général de ce registre est de permettre une prise de contact régulière avec la personne inscrite pour s'assurer de sa bonne santé. Cela se traduit par des actions préventives durant la veille saisonnière et principalement lors des périodes de vigilance météorologique canicule : appels hebdomadaires, visites à domicile, transport vers un lieu rafraîchi.

Pour cela la loi impose à la mairie la tenue et la mise à jour d'un registre nominatif communal des personnes âgées et personnes handicapées vivant à domicile sur le territoire de la commune, qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parents, voisins, médecin, etc.) à

la condition que la personne concernée, ou son représentant légal n'y soit pas opposé.

Ce registre cible au minimum les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à leur domicile, les personnes âgées de 60 ans reconnus inaptes au travail résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile et les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, enceinte ...).

» Vous désirez vous inscrire ou inscrire un de vos proches sur ce registre ? il vous suffit de nous retourner le coupon d'inscription fourni en page 18.

Eliot, le poisson, c'est sa passion

Eliot Pires, jeune poissonnier fraîchement installé vient nous proposer ses poissons et ses crustacés chaque mercredi matin. Il a déjà exercé beaucoup de métiers pour son jeune âge, commençant par le métier marin pêcheur puis vendeur en étal pour finalement se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat. N'hésitez donc pas à lui donner le coup de pouce et l'accompagner dans son aventure ! ●



Concert gratuit à l'église

Ce n'est pas la première fois que le chœur de notre belle église vibre aux rythmes de sonates ou de tarentelles. Le samedi 11 juin, elle ouvrait ses portes au Festival de Printemps et rendait hommage au compositeur, pianiste et organiste français, Camille Saint-Saëns à l'occasion du centenaire de sa mort. ●



Une famille ukrainienne à Mortagne

Une famille d'Ukraine est arrivée fin mai. Elle a été accueillie dans un logement indépendant. Cette famille, déjà bien intégrée, est autonome et dispose de son propre véhicule. Madame travaille dans un restaurant à la Rochelle, et sa fille de 12 ans est au collège de Châtelailon. Nous sommes dans l'attente de savoir si nous accueillons d'autres familles. ●



Le vide grenier de l'ACCA

Le vide grenier organisé comme chaque année par l'Acca n'était pas en reste en terme de fréquentation. Quel plaisir de voir à nouveau les rues de Thairé pleines de vie d'objets insolites et de sourires échangés. Merci aux organisateurs, aux familles venues tenir leurs stands et aux thairésiens fidèles au rendez-vous. ●



30 ans, et après ?

Après une très belle fête d'anniversaire, la bibliothèque continue ses activités. Le plancher de l'espace jeunesse a été entièrement refait, merci aux agents municipaux.

Il y a deux semaines, l'étage a donc été réouvert au jeune public qui peut désormais apprécier les dernières nouveautés. La crise sanitaire nous avait éloignés de l'école. Afin de maintenir le contact nous apportions des livres. Depuis quelques mois, nous avons retrouvé nos relations chaleureuses avec l'équipe enseignante. Les enfants viennent régulièrement avec leurs professeurs des écoles écouter des histoires et à la suite, emprunter des livres qu'ils pourront lire dans leurs classes.

Les derniers romans et policiers seront empruntables dès le début du mois de juillet. Pour de bons moments sous le parasol !



COUPS DE COEUR



A Islande! de Ian Manook

Ian Manook nous embarque à la pêche à la morue. De Paimpol « à Islande », Lequeré et Kerano, marins pêcheurs à bord du Catherine, partagent la crasse, l'épuisement, la maladie : des conditions de vie inhumaines. Et puis la tempête... et l'Islande, Marie, jeune infirmière fraîchement débarquée pour prendre soin des marins... Un roman captivant d'un incroyable réalisme.



Campagne de Matthieu Falcon

Roman multi-thèmes qui évoque le monde rural avec la simplicité de ses plaisirs et sa brutalité, l'arrivée des citadins qui espèrent y trouver la sérénité, le réchauffement climatique mais aussi la solitude, les fins de mois difficiles... Roman émouvant dans lequel contrastent des descriptions magnifiques de la nature avec le langage trivial de certains personnages.



Le garçon en fleurs de Jarvis

"Le garçon en fleurs" pose les thèmes de la différence et de l'amitié. Un petit garçon a des fleurs en guise de cheveux. Elles dépérissent, c'est le drame. Aidé par un ami, il retrouve sa chevelure fleurie. Merveilleusement illustré. A lire dès 3 ans

BIBLIOTHÈQUE



À VOS AGENDAS !

)) Jeudi 15 août : vide-greniers

vente de livres

)) samedi 24 septembre : Atelier adultes enluminure

)) jeudi 29 septembre : Une journée avec Corinne Dreyfuss

Dans le cadre du Festival lecture et petite enfance, la Médiathèque départementale organise à la bibliothèque de Thairé, jeudi 29 septembre, une journée avec Corinne Dreyfuss, autrice et illustratrice de livres pour enfants.

Au programme de cette journée :

- à 9 h, 10 h, 11 h : Trois ateliers le matin pour les tout-petits (0-3 ans), à la découverte des sons,
- 19 h : Une soirée de rencontre avec Corinne Dreyfuss, pour tous ceux qui aiment lire aux petits (parents, grands-parents, professionnels de la petite enfance, etc.).

)) Mercredi 5 octobre à 14 h : Atelier CD Enfants de 7 à 10 ans.

sur inscription

)) Vendredi 14 octobre à 19 h : Présélection du Prix des lecteurs.

Venez avec vos romans « coup de cœur » et faites les figurer parmi les livres en lice.

Toute l'actu de votre bibliothèque :

cdalarochelle.bibli.fr/
bibliotheque.thaire

Les horaires :

- Lundi : de 16 h à 18 h
- Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- Samedi : de 10 h à 12 h



VOIRIE & URBANISME

L'aménagement des parcs : ça se précise !

Nos deux espaces de loisirs que sont le parc municipal et la plaine de jeux sont très appréciés. Les jeux et équipements installés ont pour certains, fait leur temps et il est temps de les remplacer.

Afin de rééquiper ces sites en satisfaisant le plus grand nombre, nous avons pris différents avis, notamment auprès des jeunes de l'EPJ mais aussi des usagers lors du café citoyen du 7 mai auquel vous avez participé nombreux.

Les choix se sont donc portés sur les équipements suivants :

- une station de renforcement musculaire multi agrès,
- une table de ping-pong extérieur et un ou deux nouveaux jeux pour les petits côté parc,
- du mobilier urbain (tables, corbeilles, etc.),
- des nouveaux jeux pour les petits seront ajoutés à ceux existants au parc et à la plaine de jeux,
- un rééquipement de deux panneaux de basket «officiels» et un traçage du terrain.



Café Citoyen du 7 mai sur l'aménagement des parcs

Tous ces équipements seront installés entre cet été et le début de l'automne. Dans quelques temps, une fois les travaux du lotissement «Hameau de Dirac » terminés, nous réfléchirons à aménager une aire de « Pumptrack » sur l'actuel terrain stabilisé, le long de l'ancien tennis. ●

Révision du Plui



Nous sommes actuellement en phase de révision simple du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Peu de changements pour Thairé mis à part ces quelques modifications :

- Modification d'un zonage UD2 en UD3 rue Jasse-Perdrix, dans les hameaux de La Gravelle et la Fondelay.
- Modification des limites d'un emplacement réservé dans le centre bourg pour une zone de stationnement.
- Création d'un emplacement réservé pour une station de relevage des eaux usées à Mortagne. Un cahier de concertation est à la disposition du public qui a jusqu'à la fin de l'été pour y joindre toute remarque ou demande. Cette révision n'a pas pour objet de rendre constructible de la terre agricole. Cette question de zonage sera abordée à la prochaine « grande » révision, qui devrait intervenir avant la fin du mandat municipal (2026). ●

Le plateau surélevé sur le carrefour Fondelay - Libération

Le carrefour d'entrée de bourg en venant de la Fondelay, de la rue de la Libération, est en cours d'aménagement. Les services du Département réalisent un plateau surélevé, pour casser la vitesse et sécuriser l'entrée en zone habitée. Ces travaux ont été décalés pour permettre de réaliser le tout-à-l'égout pour les 4 maisons isolées entre Thairé et La Fondelay. ●



L'aménagement de la Place Bontemps

Un beau projet va démarrer très prochainement à Mortagne : la réfection de la place Bontemps. Cette placette centrale, bien connue va être embellie, réaménagée et les stationnements vont être réorganisés. ●

De la rue du Baloir à la rue Tournante d'Abbeville

Aménagement qualitatif dans l'esprit de l'aménagement du centre bourg (caniveau en pierre naturelle, bordure teinte claire). Travaux réalisés par le syndicat de voirie. ●



Mettre un nom sur des visages familiers rencontrés au détour d'une rue, être informés de l'actualité des uns et des autres, accueillir des nouveaux Thairésiens, c'est l'idée de cette nouvelle rubrique. Voici une galerie de portraits, comme un album de village.



Roger Canoine... Qui ne connaît pas Roger ?

Roger Canoine a 85 ans. Arrivé à Thairé depuis vingt ans, il vit chez Franceline et Michel Coudert, sa famille d'adoption. Fidèle des réunions des anciens, animés auparavant par Thérèse Deschamps à Thairé, ce joueur invétéré de belote et de tarot a rejoint le club unifié à Mortagne où il retrouve avec plaisir ses comparses les lundis et jeudis. Bénévole à la foire aux oignons, porte-drapeau en tant qu'ancien combattant en Algérie jusqu'à l'an dernier, Roger aime se retrouver au cœur des animations de son village.

Sébastien Massicot, l'ami des jardins

Sébastien Massicot est Thairésien depuis son enfance. Sa mère, Jacqueline, était factrice et son père, Jean-Claude avait ouvert une boucherie-charcuterie au début des années 70, rue du Temple. Pionnier de l'association des Jardins partagés dont il fut un des présidents, il passera son Certificat d'aptitude professionnelle agricole maraîchage horticulture et sera recruté aux Espaces verts de la commune. Pour les petits Thairésiens, Sébastien anime avec talent, chaque année, une chasse aux œufs à Pâques et construit, dans son jardin, tout un univers extraordinaire pour Halloween.



Dominique Chaussat, pour l'amour de l'art

Fils de Geneviève et Jean Chaussat, antiquaires à Thairé, Dominique Chaussat a été élevé dans l'amour de l'art. Après s'être formé auprès des plus grands professionnels, il est devenu un spécialiste renommé de l'expertise et de la restauration des meubles et objets du XVIIIe tout particulièrement du patrimoine portuaire rochelais. C'est ainsi qu'il a été choisi par l'association Hermione pour la réalisation du mobilier historique de la frégate. Son atelier et son magasin d'antiquités sont ouverts sur rendez-vous rue de Dirac. Pour découvrir son activité : www.antiquites-chaussat.fr



Anita, femme d'accueil et de coeur

Anita habite à Thairé depuis maintenant plus de trente ans. Du Sud, dont elle est originaire, elle a gardé son sourire et son accent généreux et chantant. De la générosité il en faut pour faire le métier d'Anita puisqu'elle est famille d'accueil. Son quotidien consiste à accompagner de jeunes enfants placés par l'Aide sociale à l'enfance et sous protection judiciaire. "Je voulais donner des frères à mes enfants. Et ça marche puisque les enfants se voient régulièrement !" dit Anita amusée. Son métier elle l'aime, même s'il est devenu difficile. Dans un an, elle sera à la retraite. Souhaitons-lui le meilleur !



PORTRAIT D'AGENT

Samantha policière municipale aux multiples talents !

Tantôt dans les rues de Thairé lorsqu'elle fait ses patrouilles, à l'école de bon matin lorsqu'elle fait la circulation, auprès des enfants à la cantine, les mercredi au marché ou sur ou sur les marchés de saison où elle organise de mains de maître les animations. Ses rôles sont multiples et elle les campe tous avec le même enthousiasme.

Le quotidien de notre policière municipale

Cela fait huit ans que Samantha, notre policière municipale travaille pour la mairie de Thairé. Sa journée est "rôdée comme du papier à musique". "En général", nous explique-t-elle, "je vais à l'école pour faire la circulation, je reviens à la mairie pour avancer sur les dossiers administratifs, les demandes de miroir ou de panneaux directionnels, je prends les rendez-vous pour les conformités, je passe dans les rues et les chemins pour voir s'il ya des voitures qui traînent, ou des dépôts sauvages. Je suis à l'école le midi, et l'après-midi en mairie puis à nouveau à l'école en



garderie." Samantha en effet est aussi présente à l'école lors des entrées et sorties en classe et au moment des repas. Et à en juger par l'en-



thousiasme des enfants lorsqu'il vont à sa rencontre, le respect des règles à l'école se fait dans la bonne humeur.

Ses projets

"Ce que j'aime ici, c'est que je suis

libre de proposer des choses. Les animations au marché, la fresque sur le mur de l'école, le banc de l'amitié, le voile pour abriter les enfants dans la cour.. Je m'investis aussi dans un "projet ados" mené avec les adolescents du village, la Mairie et Angoul'loirs."

Vous l'aurez compris, Samantha donne de son temps, propose et aime apprendre. Elle vient d'ailleurs de suivre une formation en management du personnel. "J'aimerais à moyen terme faire de la sensibilisation auprès des enfants sur le harcèlement à l'école".

Souhaitons-lui de réussir dans ses projets et de servir nos habitants encore très longtemps !



Un kiosque à pizzas sur la Plaine des jeux

Lors d'un précédent bulletin, nous vous informions de l'arrivée prochaine d'un kiosque à pizzas à Thairé. Et bien il arrive dans quelques petits jours ! Il sera situé à l'entrée de la Plaine de jeux. **À la mi-juillet**, Yannick, qui tient une pizzeria à Nuaillé-d'Aunis, vous présentera cette étrange machine qui peut contenir jusqu'à 70 pizzas et vous en fera déguster sur place. Yannick précise que la pâte est faite maison et qu'elles sont cuites au feu de bois dans un four traditionnel Napolitain.

À Thairé, on pédale deux fois plus !

Comme vous le savez, depuis quelques mois la commune prête à la demande un vélo électrique Yélo.



Cela permet de découvrir la pratique de ce type de vélo, et de découvrir les rues et chemin de Thairé, en attendant la réalisation de la liaison douce tant attendue. Fort du succès rencontré par cette bicyclette, nous en avons demandé une deuxième, et c'est maintenant deux vélos qui sont à votre disposition sur simple demande.

Impossible maintenant de dire que l'on n'est pas... au courant !

)) page Facebook : [pizzeriaframboisetbasilic](#)

)) réservation en mairie au 05 46 56 17 14

INVESTISSEMENTS 2022

Un budget maîtrisé pour valoriser et animer Thairé

La Commune a mené à bien des grands projets structurants ces dernières années comme l'aménagement du centre bourg, la réalisation de l'Espace Dirac et la mise en place de la chaufferie bois. Cette année, les élus ont choisi de consacrer les possibilités d'investissement à des travaux qui participent à la bonne gestion de notre patrimoine communal.

Les projets inscrits au budget concernent la sécurité comme le plateau surélevé de La Fondelay et la poursuite de la requalification de notre commune avec les travaux prévus rue du Baloir, rue Tournante d'Abbeville et place de La Liberté à Mortagne. Au programme également, l'équipement de l'aire de jeux du parc municipal. Cette année sera mis à profit pour travailler sur les études des prochaines réalisations : agrandissement de la bibliothèque, réhabilitation des ateliers et de la caserne des pompiers et mise en œuvre de la liaison douce.

Vous trouverez ci-dessous une description non exhaustive des principaux travaux et achats d'équipements inscrits au budget d'investissement pour un montant total de 507 000 €. Certains travaux sont réalisés en régie par nos agents techniques. Thairé Mag consacrera des articles approfondis à ces différentes réalisations qui verront le jour avant la fin de l'année et qui, pour certaines sont déjà finalisées.

Philippe Glain et Alain Suire restaurant le toit de la sacristie de la Chapelle de Mortagne

1. Les Bâtiments communaux

- Eglise Notre-Dame : façade du donjon et restauration des bancs.
- Chapelle de Mortagne : réfection de la toiture de la sacristie de la chapelle de Mortagne.
- Cimetière : reprises de concessions et restauration du refuge de prière
- Travaux divers à l'Hôtel de ville, au parc municipal et dans les locaux municipaux.

2. Enfance, Jeunesse et Education

- Création d'une neuvième classe, achats d'équipement informatique pour l'école, acquisition de matériel et mobilier, Matériel pour le Local jeunes et pour le RAM, relais des assistantes maternelles.

3. Développement durable et cadre de vie

- Aménagements urbains : aire de jeux au parc municipal, panneau de basket, parcours de remise en forme.
- Travaux de voirie et sécurité routière : rue du Baloir et rue Tournante d'Abbeville, plateau surélevé à la sortie de Thairé sur la route de La Fondelay. Aménagement de la place de la Liberté à Mortagne.
- Poursuite de l'extension de l'éclairage public en privilégiant l'alimentation solaire et l'emploi des LED.

4. Mobilier et matériel des services

- Matériel pour les services techniques, mobilier.



DOSSIER SPÉCIAL

La Foire aux oignons : que la fête "re"commence !

Le retour de la Foire aux oignons après deux ans d'interruption, les 14 et 15 août constituera le point d'orgues des festivités de l'été à Thairé. Rosy Miot, présidente du comité des fêtes de Thairé, organisateur de l'événement appelle les Thairésiennes et les Thairésiens à rejoindre son équipe « pour préparer et vivre ensemble une 47^e édition mémorable ».

Ce n'est donc pas seulement au public que Rosy Miot s'adresse en les souhaitant nombreux au rendez-vous mais aussi à la participation active des habitants qu'elle sollicite pour qu'ils deviennent bénévoles. (Voir encadré ci-dessous). Entourée de François Miot, son mari qui fut en son temps président, d'Isabelle et de Patrick Révélant, respectivement vice-président et trésorière et des membres du bureau de l'association, elle évoque les heures intenses et conviviales vécues avant, pendant et après l'événement. Depuis des siècles, le 15 août a été fêté à Thairé.

Ce jour-là, bal, kermesse, animations étaient déjà au programme. C'est le foyer rural qui, il y a quelque 49 ans, avait renoué avec la tradition. Aujourd'hui, le vide-greniers et le marché artisanal ont pris de l'ampleur investissant les rues du village et le parc. La programmation musicale s'est étoffée, le comité des fêtes fait appel à des professionnels pour monter les tivolis et installer une scène équipée d'un matériel son et lumière de qualité.

La place de l'église offre un cadre extraordinaire pour aménager un restaurant sous les arbres et pour accueillir le public et les danseurs du bal devant la grande scène.

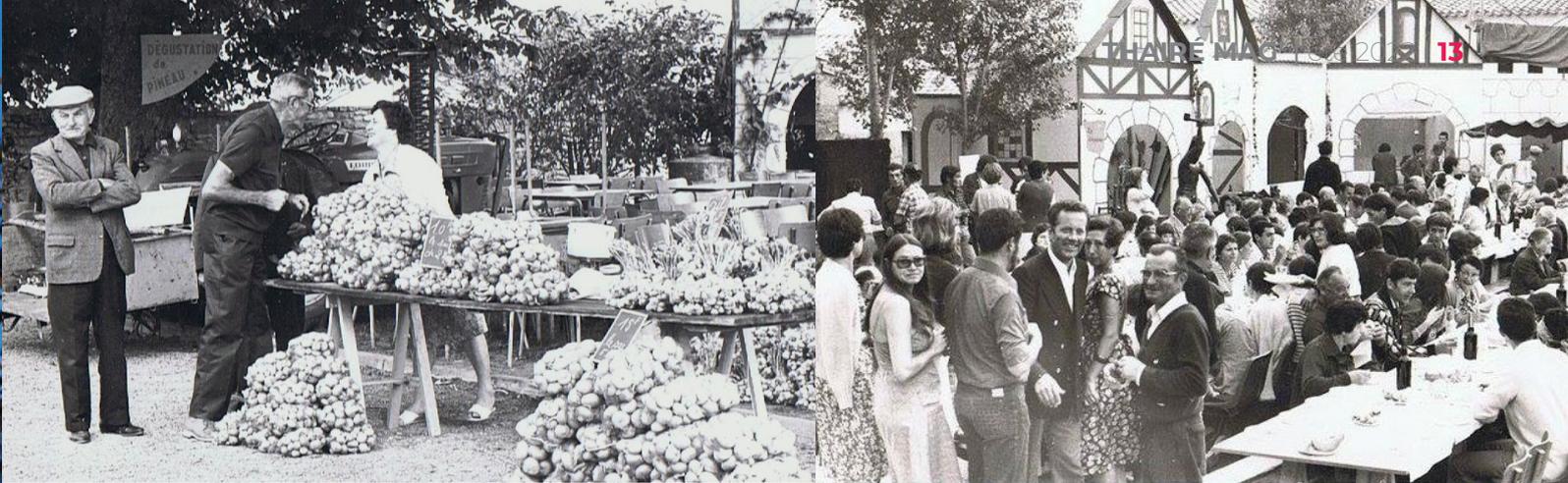
« Un grand merci aux élus qui mettent à disposition l'équipe technique de la mairie et aux pompiers qui assurent la sécurité de notre manifestation » conclut Rosy en nous donnant rendez-vous au cœur de l'été pour cette fête que le comité des fêtes nous mijote aux petits oignons !

**Réservez vos places au vide-grenier
et marché artisanal du 15 Août**

3 € le mètre linéaire

**) Réservez auprès de Patrick Révélant
au 07 81 65 56 41 ou au 06 83 56 26 81**





Etal d'oignons produits à Thairé

Jean Chaussat, maire de Thairé a contribué à faire revivre cette fête traditionnelle

L'APPEL AUX BÉNÉVOLES DE ROSY



« Nous avons besoin de bénévoles les **13 et 14 août**, le matin, pour l'installation, sur différents créneaux dans la journée pendant les deux jours de la Foire et **le 16 août**, pour le démontage. Venez nous rejoindre même quelques heures ou une demi-journée, nous serons heureux de vous compter parmi nous. Vous n'oublierez pas ces joyeux moments passés ensemble et la satisfaction que nous éprouvons tous à la fin de la fête d'avoir contribué à la réussite d'un événement qui marque la vie de Thairé. »

))) Plus d'infos : **07 81 65 56 41**

Le programme

Dimanche 14 août

Place de l'Eglise

17 h 30 : Départ de la balade « Rand'oignons » avec l'association Thair'échange

De 19 h à 21 h : Concert Eden trio

De 21 h à 23 h : Concert Métro opéra

23 h : Grand bal avec DJ Festy day avec Yann Switch

Restauration assise et buvette sur place

Lundi 15 août

8 h : Ouverture du vide-grenier et du marché artisanal.

9 h 30 : Balade Rand'oignons, départ place de l'Eglise.

de 9 h 30 à 18 h : Les jeux d'antan, animé par Louis Ledain au parc municipal.

12 h - Apéritif offert par la mairie, place de l'Eglise.

de 12 h 30 à 14 h 30 : Duo à tous cœurs avec Kathy Joubert, place de l'Eglise.

14 h 30 Lancer de charentaises, place de l'église

Cette année trois catégories : hommes, femmes et enfants

de 15 h à 17 h : Les Pêcheurs de notes

de 19 h à 21 h : Les Granpaz, place de l'Eglise

de 21 h à 23 h : Les Crogs, place de l'Eglise.

de 23 h à 2 h : Grand bal avec DJ Festy day avec Yann Switch

Restauration assise et buvette sur place

47ème Foire aux Oignons

Animations & Concerts gratuits

14 & 15 Août 2022

17290 THAIRE
 Marché artisanal
 Vide-grenier
 Repas champêtre - Bar
 "Dans le respect des règles sanitaires en vigueur"

THAIRE
 la Charente Maritime
 Communauté d'Agglomération de La Rochelle
 Mise en Scène
 THAIRE

ÉCOLE & JEUNESSE

Le retour de la semaine de 4 jours

Le vendredi 22 avril, l'équipe municipale, la direction de l'école et délégués des parents d'élèves se sont réunis et ont voté favorablement pour un retour à la semaine de 4 jours. A partir de septembre, Les horaires de l'école changent et sont les suivants : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 15. L'organisation et les tarifs du périscolaire s'en voient également modifiés (voir détail plus bas). Les tarifs quant à eux seront votés lors du prochain conseil municipal

Quel impact sur le périscolaire ?

Des horaires à la carte

Le retour à la semaine de 4 semaines a nécessité une réorganisation de l'accueil du mercredi. Les familles

thairésiennes ayant des besoins assez hétérogènes, l'équipe de La Farandole a travaillé sur des horaires à la carte. Les activités seront variées et mettront en avant notre belle campagne et notre richesse associative.

Les formules d'accueil périscolaire proposées :

- Une "formule du matin" (avec ou sans repas)
- Une "formule après-midi ou journée" (avec ou sans repas)

Le soir, il n'y a aura plus de TAP mais des activités libres proposées par groupe d'âge aux enfants après le goûter.

CANTINE

Un bilan de l'accompagnement anti-gaspillage mené sur ces 2 dernières années vient d'être réalisé par et il est plus qu'encourageant! Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard mais celui d'une sensibilisation constante du personnel de cantine auprès des enfants.

Un véritable partenariat se nouant avec notre prestataire Cuisine Rochefort Océan qui travaillera avec nos agents sur des animations en cours d'année.



TRAVAUX

Création d'une 9ème classe

L'effectif des élèves augmentant (192 élèves à la rentrée de septembre), l'équipe municipalité a décidé en mars dernier de créer une 9ème classe à Thairé. Les employés municipaux réaliseront les réaménagements dans l'été. L'objectif est de ne pas trop diminuer la classe existante (n°4), de permettre à la nouvelle classe, créée sur la surface de la salle d'activités, d'accueillir 19 élèves de CE2-CM1. L'actuelle classe de CE1 au rez-de chaussée accueillera quant à elle une classe de grande section CP.

Le "portail famille" opérationnel en septembre

A la rentrée prochaine, les familles pourront inscrire ou désinscrire en ligne leur enfant à la cantine et au périscolaire.

CULTURE & ENFANCE

Du théâtre et de la musique pour les écoliers de Saint-Vivien et de Thairé

Riche du succès qu'avait rencontré le concert de musique classique à l'école de Thairé, les communes de Thairé et Saint-Vivien ont décidé, le 20 mai dernier, de mutualiser leurs moyens afin de proposer à leurs écoliers une journée à la découverte du théâtre. L'objectif en creux était de faire venir la culture jusqu'aux enfants car malheureusement très peu d'entre eux ont l'occasion de voir des spectacles. C'est la compagnie de théâtre « Le Héron à 2 becs » qui est venue à la rencontre de nos enfants pour leur faire vivre une journée riche en partage.



"Étrange étrangère" de La compagnie, le héron à 2 becs

Le matin du 20 mai, les petits thairésiens se sont rendus à l'Espace Dirac pour rencontrer les artistes et échanger avec eux sur leur métier, leur quotidien. Le soir, les familles des deux communes étaient invitées à une représentation gratuite de la pièce « Étrange étrangère » à la grande salle polyvalente de Saint-Vivien.

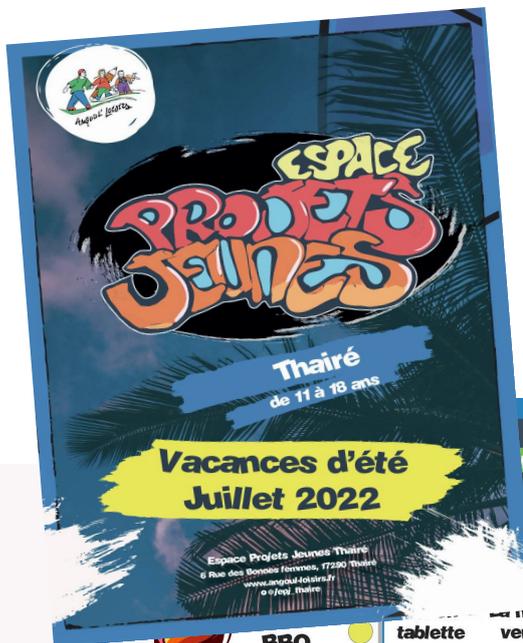
ANIMATION JEUNESSE

Au programme de L'EPJ cet été !

Angoul'Loisirs qui vient de souffler ses 30 ans le 17 juin dernier, propose cet été encore un programme généreux à nos jeunes Thairésiens de 11 à 18 ans. Vous trouverez le programme détaillé ici et sur le site internet d'Angouloisirs.

Suivez l'actualité de l'EPJ :

Facebook : [epj_thaire](#) / Insta: [epj_thaire](#)



Reviens à l'EPJ 🍷 **Ramène ton pique-nique**

07	Lundi 11/07	Mardi 12/07	Mercredi 13/07
BBQ Multi-sport Trott, basket, foot, slack 	Deviens Anim' Journée passerelle Initiation BAFA 	BIVOUAC KOH-LANTA départ 10h 10h-12h Projet photo Retour vers le Turfu AL 14h-18h Mardi relax détente Massage, masque, coiffure, nail art	retour à 18h AL 14h-18h Atelier Top Chef sucré
Lundi 18/07 AL 14h-18h Déco & Co Posca'Galet 	Mardi 19/07 10h-12h Projet photo Retour vers le Turfu AL 14h-18h Mardi relax détente Massage, masque, coiffure, nail art 	Mercredi 20/07 AL 14h-18h Bricolage Barrières végétales 	Vendredi 22/07 AL 14h-18h Tournoi de ping-pong THE BIG GAME

du 18 au 22/07

Le Rallye Citoyen

Rencontre des professionnels : pompiers, élus gendarmes...

Visite différents lieux liés à la citoyenneté : Caserne, Tribunal, Prison...

Profite d'activités ludiques : ateliers graph, radio slam, activités nautiques...

+ d'infos auprès des animateurs.

Comment participer aux activités ?

- Prendre contact avec les animateurs et remplir le dossier d'inscription.
- Fournir une attestation de Quotient Familial de la CAF ou votre dernier avis d'imposition
- Régler le montant du « Pack Jeun's » 25 euros (5€ d'adhésion et 20€ de cotisation)

Les inscriptions auront lieu :

Pour les jeunes Thairésiens à partir du samedi 11 juin

Pour les jeunes des communes conventionnées à partir du samedi 25 juin (Angoufins, Salles-sur-Mer et Saint-Vivien)



Yourte 2022 Saison Avril à Septembre

Seul, entre amis ou en famille, profitez d'un séjour à moindre coût sur l'île d'Oléron !
Notre Yourte associative est à louer dans un camping 4 étoiles à deux pas de la plage.
En week-end et sur la semaine, découvrez un habitat original dans un cadre idyllique.

Adhérez à notre association et profitez de tarifs Angoul'Loisirs en fonction de vos revenus. **Infos et inscriptions : 05 46 56 84 66 – accueil@angoul-loisirs.fr**

VIE ASSOCIATIVE



Catherine Villatel, Jacqueline Massicot, Françoise Bouhier et Micheline Mahé, présidente s'affrontent au scrabble

MAURITANIA: CLUB DES

AÎNÉS

L'amitié en partage !

Ce jeudi-là, salle Bontemps à Mortagne, les joueurs étaient rassemblés autour de plusieurs tables.

« Nous nous retrouvons deux fois par semaine pour des parties de scrabble, de belote ou de tarot précise Micheline Mahé, la présidente de Mauritania. Nous convions également nos adhérents à de nombreuses sorties et voyages en lien avec l'interclub et la fédération départementale Génération mouvement. L'association, depuis plusieurs années, offrait deux lieux de réunion, l'un à Thairé, dans la salle jaune derrière la bibliothèque, l'autre à Mortagne. « Thérèse Deschamps animait la section du centre-bourg. Sa dé-

mission pour raisons de santé en fin d'année dernière nous a incité à regrouper nos rencontres en un lieu unique. Nous tenons à remercier Thérèse pour son investissement et n'oublierons pas son dynamisme » tient à souligner la présidente qui incite les Thairésiennes et les Thairésiens à rejoindre le club.

)) Plus d'infos : 06 23 75 24 33

LES PETITS SAMOURAÏS

Confiance et respect : l'apprentissage des petits samouraïs

Ce mardi-là, Corey, Faustine, Lyli et Iness, élèves du club du Petit samouraï allaient progresser de grades et se voir attribuer de nouvelles couleurs de ceinture par leur professeur, Patrick Van Steelant. Patrick est arrivé au club de judo de Thairé en 1997 sous la présidence de Dominique Chaussat.

« J'ai formé 6 ceintures noires » se rappelle le judoka qui met en avant les valeurs du sport qu'il enseigne à ses jeunes élèves : « notre code moral implique un respect réciproque et développe le goût de l'effort. La pratique du judo conforte la confiance en soi » souligne-t-il. Le Petit Samouraï accueille 53 enfants de 4 à 13 ans.



Les pré-poussins et poussins encadrés par Emilie Dorange, Patrick Van Steelant et Catherine Renou.

)) Plus d'infos : Inscriptions auprès d'Emilie Dorange, présidente, 06 43 50 70 24 ou Catherine Renou, 06 20 83 08 95. Email : judothaire@gmail.com. Page FB : JudoClubThaire.

VIE ASSOCIATIVE

BLABLA CAF'

Le café latte de Charline

Un matin, Charline s'est garée place de l'Église et a poussé la porte du Bla Bla Caf', le café associatif de Thairé. « Je me souviens de l'accueil de Joëlle, la bénévole du jour et de mes premiers échanges bien sympas avec des blablateurs. Très vite, je me suis proposée pour tenir le bar quelques heures par semaine. La jeune femme de 32 ans qui s'est installée à La Gravelle en octobre dernier est vendeuse à la boulangerie du Thou. Avec son petit air d'Amélie Poullain, son gentil sourire, elle vous proposera sa spécialité : un café latte. « J'ai découvert au BBC' des personnes de tous âges, de tous styles et ça me plaît ces échanges ». Il reste à Charline à découvrir les soirées du samedi et les concerts.

)) **Plus d'infos** : Toutes les infos sur la page FB du Bla bla caf'. Horaires **10 h à 12 h 30**, 6 jours sur 7 sauf le lundi. Apéros village le samedi de **18 h à 22 h**.



La première matinée de Charline au BBC' aux côtés de Rosa

APE THAIRÉ MÔMES

Tout pour les mômes de Thairé

Tiffany François, présidente des parents d'élève, APE Thairé Mômes présente ainsi son association : « Nous œuvrons pour le bien-être de nos enfants autour de deux missions : proposer des manifestations pour favoriser les échanges et récolter des financements pour l'école.

C'est ainsi que le 5 juillet, grâce à un don de l'APE de 1 600 € et une aide de la mairie, tous les enfants, de la petite section de maternelle au CM2 se sont embarqués pour l'île d'Aix». Si l'an prochain, Tiffany et une partie des membres du bureau laisseront leur place, ils seront nombreux comme la présidente à rester dans l'association. « Nous invitons les parents à s'investir. C'est une belle expérience ! souligne-t-elle ». La kermesse de fin d'année a été une réussite. Tiffany François tient à remercier l'équipe de l'APE mais aussi Pauline Kerisit, la directrice de l'école, Thierry Charbonneau, agent technique de la ville et Rosy Miot, présidente du comité des fêtes pour leur aide et pour les relations constructives et chaleureuses qui ont participé à la réussite des actions de l'association.

)) **Page Facebook** : **APE Thairé Mômes**



Parents, rejoignez l'équipe de l'APE Thairé Mômes !





L'AGENDA

)) Le 9 juillet
Concert The funky Soul
fakers
à 20 h
 Blabla Caf'

)) Le 13 et 14 juillet
Fête Nationale
 - **Le 13 juillet : dès 20 h,**
 retraite aux flambeaux, feu
 d'artifices, chemin du Grand
 Arbre et bal populaire à la
 Plaine de jeux.

- **Le 14 juillet : à 11 h,** défilé
 du Corps des Sapeurs Pom-
 piers de Thairé et fanfare
 au Parc municipal, **12 h**
 revue des personnels et des
 matériels, **12 h 30** Apéritif
 Républicain

)) Le 21 juillet
Concert Festival Ondes
Classiques
à 19 h
 Eglise Notre Dame

)) Les 14 & 15 août
La Foire aux oignons
 Place de l'église
 ==> *tout le programme*
 p.13

)) Le 26 août
Concert Blabla Caf'
laurie pop'
à 20 h
 Blabla Caf'

)) Le 3 septembre
Café citoyen
de 10 h 30 à 11 h 30
 Salle des mariages

)) Le 10 septembre
Forum des associations
à partir de 9 h
 Place de l'église

)) Le 17 septembre
Le café des aînés
de 10 h 30 à 11 h 30
 Salle des mariages

MARCHÉ & FOODTRUCKS



Vos Food-trucks :

- **Lundi matin :** poissonnier "Crosson marée",
place de l'église le lundi de 10h45 à 11h30
- **Lundi soir :** En K D'Fringale
- **Mardi soir :** 18h à La Fondelay, 18h30 à La Gravelle
- **Mercredi soir :** Mouss Couscous
- **Dimanche matin :** Huîtres Robic

Votre marché du mercredi matin de 9 h à 12 h 30

- Les fromages de **Stéphanie la fromagère**
- Les fruits et légumes de **"Chez Ali"**
- Le couscous de **Mouss Couscous**
- Le poisson **d'Eliot Pires**



Mairie de Thairé
 CCAS

COUPON D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

PERSONNE À INSCRIRE :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ Situation particulière : handicap traitement médical lourd

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom / Prénom _____ N° de téléphone : _____

Qualité (enfant, voisin, ami ...) : _____

PERSONNE FAISANT LA DEMANDE : (autre que la personne inscrite)

Nom / Prénom _____ N° de téléphone : _____

Qualité (enfant, voisin, ami ...) : _____

Date de la demande :

Signature :

__ / __ / 20__

Au fil des conseils...

es conseils municipaux sont publics et même si la période actuelle n'est pas propice à l'accueil de public aux séances, vous pouvez retrouver les ordres du jours ainsi que **les compte-rendus à l'affichage devant la mairie**, ou sur le site www.thaire.fr

13 avril 2022

1. approbation compte-rendu conseil municipal du 2 Décembre 2021

2. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

- Convention Planning Chats
- Subventions aux associations 2022
- Subvention de fonctionnement CCAS 2022
- Vote des taux et taxes locales 2022
- Indemnités des Elus
- Compte administratif 2021
- Compte de Gestion 2021
- Affectation du résultat 2021
- Budget Primitif Communal - BP 2022

BUDGET ANNEXE RUE DU TEMPLE

- Convention Etablissement Public Foncier acquisition ancienne Coop
- Compte administratif 2021
- Compte de Gestion 2021
- Affectation du résultat 2021
- Budget Primitif Rue du Temple - BP 2022

3. MARCHÉS

- Projet réhabilitation ancienne Coop
- Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD)
- Avenants aux marchés : mandat de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, contrôle technique, coordonnateur SPS
- Plan de financement.

4. ENFANCE

- Modification de l'organisation du temps scolaire (semaine à 4 jours).

30 juin 2022

1. approbation compte-rendu conseil municipal du -8 juin 2022

2. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

- Travaux d'aménagement de la place de la Liberté à Mortagne par le Syndicat Départemental de la Voirie Départementale de la Charente-Maritime ;
- Dossiers de demande de subvention Département 17
- travaux d'aménagement de la place de la Liberté (parking)
- travaux de création d'une 9ème classe ; voirie accidentogène (rue du Baloir)
- Dossier de demande de subvention à la médiathèque départementale 17
- mobilier bibliothèque,
- Décision modificative (DM) N°1,
- Tarifs et règlement intérieur restauration scolaire, péri et extra-scolaire.

3. PERSONNEL

- Mise en place du contrat d'apprentissage dans la collectivité,
- Modification du tableau des effectifs.

4. CONTRÔLE LÉGALITÉ

Publicité des actes au 1er juillet 2022 – maintien de l'affichage et publication au format papier (délibérations, décisions et arrêtés).

5. INTERCOMMUNALITÉ

- Programme Local de l'Habitat (PLH) 2016-2023 – projet de modification,
- Politique territoriale d'équilibre de peuplement – signature de la convention intercommunale d'attribution de logements sociaux pour le territoire de l'Agglomération de La Rochelle.

BULLETIN MUNICIPAL N°22 | Été 2022

Responsable de la publication : Marie-Gabrielle Nassivet

Rédaction : commission communication, AM communication

Mis en page : Florence Ruellan

Visuels : AM communication, Florence Ruellan, Sébastien Bourain, Gabriel, associations, banque d'images vecteezy.com

Impression : RAYNAUD imprimeurs , 13 rue Johannes Gutenberg 79160 Coulonges-sur-l'Aulize

Thairé & vous

Place de la Mairie
17290 THAIRÉ
Tél. **05 46 56 17 14**

 accueil.mairie@thaire.fr

 www.thaire.fr

 facebook.com/mairiethaire

Horaires Accueil Mairie :

- lundi : de 8 h 30 à 18 h 30
- du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 15
(fermeture le jeudi)

Horaires Agence Postale :

- lundi : de 8 h à 18 h
- du mardi au vendredi : de 8 h à 12 h 15
(fermeture le jeudi)
- samedi : de 9 h à 12 h

LA CHARTE DU BIEN-VIVRE

« Pour une vie en harmonie, faisons nôtres
ces règles simples de savoir-vivre »

1. Les nuisances sonores

D'une façon générale, aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme » (art R 1335-5 du Code de la Santé Publique). Lorsque ces nuisances se produisent entre 22 h et 7 h du matin on parle de tapage nocturne. Ces bruits intentionnels, inutiles, désinvoltes ou agressifs peuvent provenir des personnes elles-mêmes ainsi que des choses ou des animaux. Exemples : aboiements incessants de chiens, comportements bruyants, tapage, travaux de bricolage ou de jardinage, pétards, appareils électroménagers, appareils de diffusion de musique, véhicules, etc. Il appartient donc à chacun d'éviter tout bruit excessif en journée et la nuit qui pourrait gêner le voisinage.

NB : Il est bienvenu de prévenir son voisinage en cas d'évènement particulier (mariage, fête, etc.) mais cela n'autorise pas pour autant les excès.

4. Le stationnement

Le stationnement des véhicules doit se faire en priorité sur sa propriété. Sur rue, il doit se faire sur les emplacements prévus et ne pas gêner ni la visibilité ni le passage des véhicules de service, de secours mais aussi les engins à fort gabarit. Le stationnement sur les trottoirs est interdit quand il gêne le passage d'un piéton. (Art R417-11 du Code de la Route)

Le trottoir devant le domicile n'appartient pas au riverain mais doit rester libre.

7. L'heure des containers

Pour les foyers équipés de container bacs bleus et bacs jaunes, vous ne devez les sortir que le jour de la collecte (ou la veille au soir). Les bacs ne doivent pas rester à demeure sur la voie publique.

2. Bricolage, jardinage et bruits de chantier

Les travaux faisant appel à l'utilisation de matériels très bruyant (tondeuse, tronçonneuse, gros outillage thermique ou électrique), s'effectueront de préférence :

- en semaine de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- le dimanche et jours fériés uniquement de 10h à 12h

Il convient notamment d'éviter ces bruits au moment des repas en extérieur à la belle saison.

NB : là aussi, Il est bienvenu de prévenir son voisinage en cas d'évènement particulier (chantier ponctuel mais très bruyant).

5. La vitesse des véhicules

La commune est limitée à 30km/h sur presque l'ensemble des rues habitées. Dans certaines rues c'est encore trop et les usagers sont invités à rouler au pas, notamment dans les quartiers résidentiels.

Hors agglomération les départementales sont limitées à 80 km/h, mais là encore sur certaines portions il est recommandé de lever le pied.

NB : les engins motorisés ne sont pas autorisés dans les sentiers de promenade et les cheminements doux. Les 2 roues modifiés, bruyants ou destinés à la compétition ne sont pas autorisés sur la voie publique.

8. " J'aime mon trottoir "

Les employés municipaux sont en charge de l'entretien des espaces communs et des caniveaux, cependant, chacun est invité à participer à cet effort de nettoyage en gardant propre l'espace commun au droit de sa maison, « jusqu'au fil d'eau ». On se retrouse les manches !

3. Au jardin

Chacun est tenu d'entretenir ses végétaux sur la partie en limite de voisinage et de la voie publique. Sauf situation particulière ou entente, les haies et arbres plantés à moins de 2 mètres du fond voisin ne peuvent dépasser 2 mètres de haut.

Chacun est tenu également de dégager les végétaux qui gênent la visibilité ou cachent les panneaux.

Il est interdit de :

- tailler l'arbre du voisin sans son autorisation.
- faire des feux de jardins, y compris en incinérateur. Une autorisation d'écobuage peut être demandée pour des travaux de bucheronnage hors du bourg.

6. Nos animaux et leurs besoins

Vous êtes nombreux à avoir un compagnon à 4 pattes. Il est rappelé que les maîtres doivent veiller à faire cesser les aboiements intempestifs qui peuvent causer un trouble de voisinage. Lors de la promenade, l'animal doit être tenu en laisse ou être à portée du maître. L'animal ne doit pas errer seul. Les déjections devront être immédiatement ramassées. Il est interdit de laisser le chien faire ses besoins dans les parcs de jeux ni sur les trottoirs. Des distributeurs de sacs à déjection sont à disposition.

9. Thairé, commune sans pesticides

Depuis la loi du 1er janvier 2019, l'utilisation des pesticides et produits phytosanitaires chimiques est interdite aux particuliers, notamment les désherbants. La commune n'utilise aucun pesticide dans la gestion des espaces communes et du cimetière et adhère à la charte Terre Saine. Seuls les produits alternatifs actuellement commercialisés sont autorisés.